

le **PIERRE - BRILLANT**

MENSUEL D'INFORMATION.

LIONS: REMISE DE CHARTE**Tourmat** p. 4**A quand la justice** p. 10**Association des
des handicapés
de Val-Brillant** p. 14

Le Club Lions de Val-Brillant reçoit sa charte des mains du gouverneur du district, M. Jules Coulombe de Rimouski.

Le 5 juin au soir, au cours d'un fastueux banquet, la charte constituant le Club Lions de Val-Brillant a été remise officiellement au président-fondateur du Club Léopold D'Amours.

Avant de recevoir ce document, les membres du Club Lions de Val-Brillant avaient fait la promesse de servir selon les buts des Clubs Lions Internationaux.

Au cours de cette cérémonie les maires des deux paroisses, le député provincial, M. Léopold Marquis de même que le gouverneur Lions du district M. Jules Coulombe ont souhaité longue vie au Club Lions de Val-Brillant.

Le Club Lions de Val-Brillant a été patroné par le Club de Sayabec. M. Roger Verreault a été nommé par son club aviseur du Club de Val-Brillant. Son dévouement a abouti à cette remise de charte marquant le succès de son initiative.

Le Club Lions est sûrement l'une des plus belles acquisitions qu'a pu se doter Val-Brillant depuis de nombreuses années. Les efforts que font les membres pour leur communauté profiteront avant longtemps dans la paroisse.

Marcel Auclair

ce mois:UN SUPPLEMENT
DEUX SUJETS

UN COLON INDUSTRIEL

TOURNOI DE
TOULADI EN PHOTOS

EN BREF - EN BREF - EN BREF - EN BREF - EN BREF - EN BREF

POPULATION DE VAL-BRILLANT

Le Festival des Foins aura lieu cette année du 22 au 28 juillet inclusivement. Afin de permettre une réussite plus grandiose de votre festival, vous pouvez immédiatement aider ses organisateurs. Le 26 juin ceux-ci feront, tout comme l'an passé, une cueillette des bouteilles (liqueur ou bière) qui leur permettra d'amasser un certain montant d'argent servant à l'organisation des activités de cette année. Advenant que vous n'avez pas de bouteille et que vous désirez nous aider, les dons en argent seront très appréciés. Le Comité organisateur du Festival des Foins vous remercie à l'avance pour votre généreuse participation, soit à la préparation ou à son déroulement.

Comité organisateur: Lucien Bélanger, prés.

- Concernant les H.L.M. (ne pas confondre avec Place Michaud), l'achat du terrain serait sur le point de se réaliser si ce n'est déjà fait. Après l'achat, la construction devrait suivre assez rapidement. Du moins, espérons-le.

- LES PANNEAUX DE LA VALLEE (PANVAL) vont construire au moins une résidence pour ses employés à Val-Brillant. Une demande de permis de construction est à l'étude présentement au Conseil municipal. Elle serait située sur la rue des Cèdres près du Ruisseau Blais sur l'emplacement de l'ancienne maison à Raymond Côté (Office des Fenderson). Par ailleurs, la compagnie espère que des promoteurs développent la zone dite réservée aux roulottes, s'engageant à encourager ses employés à s'y installer. La compagnie parle de 10 emplacements.

nommée au comité de surveillance remplaçant ainsi Guy Lauzier.

- Le Festival de la Truite Grise a connu tout un succès cette année. Record d'inscription (171 pêcheurs) record de prises (126) et le plus gros poisson jamais pris au cours d'un tournoi sur le lac (19.63 lbs). Aussi, c'est la troisième année consécutive que la nymphe couronnée Sirène du Lac est la représentante de Val-Brillant. Cette année Gisèle Pigeon a accédé à ce titre.

- La Marina devrait être terminée vers la fin de juin. N'eut été du vol commis dans l'entrepôt qu'occupait la Marina (environ \$1,800.00 de pertes), elle serait devenue une réalité au milieu de juin. Les quais sont vraiment beaux et bien faits. Pour pouvoir bénéficier les services que rendra la Marina (réserver un emplacement ou de l'information), Mme Ginette Mayer, l'agent de développement de la Marina, se fera un plaisir de vous servir. Téléphonez à 742-3803 ou adressez-vous au 4 St-Pierre Ouest (Atelier La Relève).

MENSUEL D'INFORMATION

Publié par

JOURNAL DE VAL-BRILLANT

C.P. 67

VAL-BRILLANT

GQJ 3LO

REDACTION

Rédacteur

AUCLAIR Marcel

Adjoint

AUCLAIR Gabriel

Responsables de page

D'AMOURS Léopold

LEVESQUE Gilberte C.

MORIN Gérard

PELLETIER Françoise

PERRON Yolande

PICARD Monique

RINGUET France

TURCOTTE Françoise

Photographie

LEVESQUE Elisabeth

PRODUCTION

Directeur

BROWN Garry

Composition

LEBEL Irène

Montage

LAVOIE NICOLE Johanne

DISTRIBUTION

LEVESQUE Gilberte C.

TURCOTTE Denise

TURCOTTE Françoise

742-3831

TURCOTTE Valère

IMPRESSION

LITHOGRAPHIE

DE LA VALLEE

25 de l'Aréna

Amqui, GQJ 1B0

TIRAGE: 700 copies

ABONNEMENT: 6,00\$ année

DEPOT LEGAL: QUEBEC

CANADA

COURRIER 2 ième CLASSE

ENREGISTREMENT: 5 5 6 8

2 Le PIERRE-BRILLANT - Suite à l'Assemblée générale annuelle du Journal de Val-Brillant, tenue le 30 mai, le président sortant, Lucien Bélanger et la secrétaire sortante Yolande Perron, ont été réélus pour un mandat de deux ans. Marie-Paule Lauzier a été

LE COMITE "LA RELEVE" ET "LA JOURNEE ANNUELLE DE FRATERNITE"

Samedi, le 12 juin, à l'Ecole du village, les membres du Comité "La Relève" de Val-Brillant reçoivent les groupes de citoyens à faible revenu du Bas St-Laurent pour "La Journée Annuelle de Fraternité".

Les groupes du Secteur Matapédia et de Rimouski sont venus à la Fête. Nous avons aussi la présence de Robert Tremblay de Acton Vale, p.d.g. de la Fédération Québécoise Anti-Pauvreté, de Mme Cécile Lizotte para-légale à l'Aide Juridique de Rimouski.

La Fête de Fraternité Annuelle est le moment pour nous d'échanger, de s'informer et le Regroupement crée un lien entre les groupes et les individus aux prises avec les lois sociales, fédérales (l'assurance-chômage), provinciales, main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu autrefois identifié comme Aide Sociale.

La conjoncture économique difficile que nous traversons fait que les groupes doivent unir leur force dans un but collectif "Se faire gardien des faibles et des opprimés" et veiller à faire valoir leurs droits en les informant.

Colombe Fournier, prés.
Comité "La Relève"

BONJOUR FERMIERES

Lors de notre dernière assemblée qui eut lieu le 7 juin, quatre membres de l'exécutif venaient en élection. La vice-présidente, Mme Irène Soucy, la secrétaire, Mme Simone Boulianne, la conseillère au siège

no 2, Mme Laurette Thibeault et la conseillère au siège no 4, Mme Ghislaine Paradis, toutes furent réélues sans opposition.

Huit membres de notre cercle se rendront à St-Epiphanie le 17 juin pour le congrès régional.

Une invitation est lancée à toute la population de Val-Brillant et d'ailleurs à venir à la Cèdrière le 18 juillet pour le dîner annuel du cercle de fermières de Val-Brillant.

Notre exposition aura lieu le 19 août à la Cèdrière, nous en reparlerons à la prochaine rencontre.

Fermièrement vôtre,
Gemma Malenfant

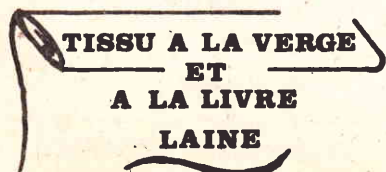
FETE DES MERES A L'AGE D'OR

Dimanche, le 9 mai dernier, le Club de l'Age d'Or de Val-Brillant soulignait la fête des Mères. La réception, sous l'habile direction des Pères, s'avéra un succès. Ainsi vin d'honneur, goûter et danses agrémentèrent cette soirée. L'heureuse élue Mère de l'année, Mme Donat Paquet, reçu un cadeau souvenir qui lui fut remis par M. Emmanuel D'Astous, le Père de l'année '81. De plus, un joli bouquet de corsage confectionné et généreusement donné par Mme Raoul Ross, fut remis à l'heureuse élue par la Mère de l'année '81, Mme Donia Michaud.

Merci donc à tous ceux qui contribuèrent au succès de la fête et félicitations à la Mère de l'année '82.

Mme Alma Roy, prés.

**Mme Armand
D'Amours**



VAL-BRILLANT 742-3561

Entreprise Benoit D'Amour

- Entrepreneur Artisan

- Menuiserie générale
- Ebénisterie
- Pose de céramique

87 rue ST-PIERRE

VAL-BRILLANT

742-3883

Les assurances



LA MUTUALITÉ

Représentante:

ANNE-MARIE ST-ONGE

VAL-BRILLANT

742-3555

editorial

TOURMAT C'EST DEMARRE!

Depuis le 10 mai dernier, les locaux de l'Atelier La Relève servent de base d'opérations à la nouvelle Corporation de Développement Touristique de la Matapédia TOURMAT.

Actuellement, cet organisme fournit de l'emploi à une dizaine de personnes de la région. Ainsi, la comptabilité et le secrétariat justifient deux postes (Christiane Déry et Guylaine Perron), tandis qu'on retrouve trois personnes à l'organisation et à la réalisation des opérations estivales: chalets, forfaits, circuits, accueil de groupes et autres activités (Jacinthe Bussièrès, Lisanne Saintonge et Vianney Morin).

Pour assurer une permanence auprès des clients du centre de vacances, constitué d'une dizaine de chalets situés à Val d'Irène, quatre étudiants, embauchés par le biais d'un projet Été Canada au Travail, seront sur place cet été pour organiser des activités sportives, de plein-air, socio-culturelles ou d'interprétation de la nature. Ce sont Alain Huot, Martine Roy, Lucie Pérusse, Caroline Roy.

Enfin, un conseil provisoire formé de sept membres, représentant du milieu touristique, agit à titre de Conseil d'administration de la Corporation tandis que la directrice assure le lien avec le C.A. en coordonnant les différentes activités et le travail de l'équipement.

Tourmat et la S.E.R.V. de la Vallée:

Il apparaît nécessaire de faire une mise au point sur le contexte dans lequel TOURMAT a été constitué. A la suite de la fermeture de la S.E.R.V. le 16 avril dernier, les opérations touristiques entreprises pour l'été s'avéraient dangereusement compromises. En effet, la Société Vacances-Familles, pour annoncer le centre

de vacances à Val d'Irène dans son journal de mai '82 (diffusé à plus de 15,000 exemplaires), exigeait une confirmation avant le 10 mai de cette opération de même qu'une adresse et un numéro de téléphone où devaient s'acheminer les réservations. De même, un forfait d'initiation à la pêche au saumon avait été lancé officiellement par l'A.T.R. de la Gaspésie lors d'un salon de grossistes en voyages tenu à Montréal en avril dernier. De plus, l'O.P.D.Q., pour verser la subvention prévue (\$100,000.00) à l'analyse des projets du PLAN DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE DE LA VALLEE, exigeait une structure portante différente de la Société d'Exploitation des Ressources de la Vallée.

C'est donc pour éviter de voir tomber à l'eau tous ces beaux projets presque arrivés à terme, de façon à ce que tout le travail réalisé depuis un an ne soit pas complètement inutile, que TOURMAT a en quelque sorte récupéré les opérations touristiques engagées par la S.E.R.V..

Il importe aussi de souligner un autre fait. La S.E.R.V. avait obtenu une subvention de près de \$100,000.00 dans le cadre du programme Développement Communautaire Canadien (P.D.C.C.), répartie ainsi: 1/3 pour le tourisme et 2/3 pour la forêt. Lors de la fermeture de ses bureaux, la S.E.R.V. avait donc suspendu les opérations du P.D.C.C. pour un temps indéterminé. Cependant, les responsables de la gestion de ces projets au gouvernement fédéral ont donné un délai maximum de 3 semaines pour la suspension des activités et ont obligé la Société à respecter les termes du contrat initial c'est-à-dire qu'un tiers du budget devait être affecté au tourisme. Comme la position de la S.E.R.V. à ce sujet semblait se préciser dans le sens où elle abandonnait toute ac-

**Société Mutuelle
d'Assurance
Contre l'Incendie
de Bonaventure
et de Matapédia**

Services offerts :

Assurance Maison

Loyer

Ferme

Automobile

Société Gaspésienne à 100%

MICHEL HALLE 536- 3328

JEAN- GUY BEAULIEU 536- 5710

C.P. 698

Tél.: (418) 629-4437

*Librairie
D'Amqui Inc.*

10, Boul. St-Benoît
AMQUI, Qué. G0J 1B0

EQUIPEMENT DE BUREAU

VENTE & SERVICE

dossier

tivité touristique, la nécessité d'une structure légale autonome apparaissait de façon très évidente afin d'assumer la gestion de la part du budget P.D.C.C. affectée au tourisme.

Enfin, lors de l'ajournement de l'assemblée générale de la S.E.R.V., le 16 mai dernier, le "plan de relance" adapté par les actionnaires présents est venu confirmer cet état de fait:

"le Conseil d'administration recommande aux actionnaires d'approuver une réorganisation de la S.E.R.V. (orientations, objectifs, plan d'action, structure de personnel) axé sur la consolidation et le développement des activités forestières à court, moyen et long terme".

Position face aux intervenants touristiques de la région:

Il est aisé de comprendre que les récents événements ont bousculé un peu le travail entrepris par un comité de la région sur l'étude de la mise en place éventuelle d'une structure d'intervention en tourisme dans la Vallée.

En avril et mai derniers, environ 132 intervenants de la Vallée ont participé à la consultation menée par 2 agentes de recherche dans le cadre de ce projet et les résultats de l'enquête confirment la nécessité de concerter les intervenants, et par le fait même leurs interventions, à l'intérieur d'une structure touristique régionale.

De plus, réunis en assemblée spéciale le 3 juin dernier, à l'invitation des administrateurs du conseil provisoire de TOURMAT, l'ensemble des intervenants touristiques présents ont confié à TOURMAT un man-

dat de concertation très large. Pour ce faire, le conseil provisoire de TOURMAT a rencontré le 7 juin dernier le comité de gestion du P.D.C.C. "Structure d'intervention en tourisme" afin de convenir ensemble de l'orientation à donner aux deux groupes de travail. Il en est ressorti que les deux équipes travailleront en très étroite collaboration jusqu'à l'assemblée générale de fondation de la structure régionale prévue pour le mois de septembre prochain. Il n'est pas exclu de croire que TOURMAT pourrait être la structure régionale proposée, puisque ses objectifs correspondent à ce qui est ressorti des résultats de l'enquête.

Pour terminer, soulignons que les organismes suivants ont confirmé leur appui à TOURMAT: la Société de Développement Economique d'Amqui (SODAM), la Corporation de Développement Economique du secteur Sayabec, la Société d'Exploitation des Ressources de la Vallée, l'Association des Hôteliers de la Vallée (secteur Amqui) et l'Association Touristique Régionale de la Gaspésie (par la voix de sa directrice générale: Chantal Francoeur).

Par contre, un seul organisme s'est élevé contre notre corporation et il s'agit de la Corporation Municipale de St-Jacques le Majeur qui a signifié son désaveu complet au directeur général de l'O.P.D.Q. à Rimouski.

La concertation semble un objectif difficile à atteindre auprès des intervenants touristiques de la Vallée. Ce qui risque d'handicaper le développement touristique à venir!

Diane Caron

5 rue de l'Eglise, Tél.: 536-3556
Sayabec, Qué. C.P. 99

PUBLICITÉ
VERRO ENR.

CALENDRIERS
NOUVEAUTES PUBLICITAIRES
CADEAUX COMMERCIAUX
ROGER VERREAULT, prop.

CARON

&

BOUCHER Inc

C.P. 144 Val-Brillant

G O J 3 L O

TEL: 742-3814



GARAGE

Louis Savard

spécialités:

►DEBOSSAGE
►PEINTURE

742-3333

Le PIERRE-BRILLANT

5

LA GESTION DES ORDURES MENAGERES

Convaincue que nous sommes capables de prendre les mesures qui s'imposent pour améliorer, développer, protéger et récupérer notre environnement en tenant compte, toutefois de notre étendue géographique, la corporation municipale de St-Pierre du Lac a adopté le règlement no 210-81 portant sur la gestion des ordures ménagères.

Voici les extraits importants de ce règlement:

1) Pour les fins du présent règlement, les mots, termes, expressions y employés ont la signification suivante, à moins que le contexte ne s'y oppose et tous les autres mots, termes, expressions y employés et non spécifiquement définis ont le sens que leur confère la loi, ou que leur donne le dictionnaire ou l'usage courant;

a) Les mots "ordures ménagères" signifient:

- Toutes matières organiques ou inorganiques telles que cendres et scories, déchets de table, viandes impropres à la consommation, poisson, fruits et légumes ou autres matières identiques, ainsi que les déchets comme ferrailles, etc... sans comprendre toutefois le fumier, la terre, le gravier, le sable ou les débris de construction;

- Toutes matières organiques telles que les aliments rejetés ou abandonnés, les restes (animaux ou végétaux) de la table et de la cuisine des résidences des restaurants, des hôtels, etc... ainsi que les boîtes de conserve ayant contenu des matières organiques;

- Les balayures, boîtes et barils vides résidus du bois, papier, guenilles, paille, cuir, caoutchouc, ferraille, matelas, branches, bouteilles vides ou brisées, mais ne devra pas inclure des articles volumineux ou pesants, tels que poêles, fournaies, meubles, etc... à moins que ces objets soient réduits en morceaux relativement petits et facilement manoeuvrables, par un seul homme.

3) Chaque maître de maison devra fournir, en nombre suffisant et maintenir constamment en bon état, à ses propres frais, des réceptacles convenables, acceptés par la municipalité. Lesdits réceptacles ne devront pas contenir plus de cinquante (50) livres d'ordures ménagères. Ces ordures devront être dans des sacs attachés. Les réceptacles seront maintenus fermés en

tout temps. Tous les déchets qui ne peuvent être placés dans les réceptacles seront convenablement attachés et mis à côté tel que caisses ou emballages et autres matériaux semblables, lesquels seront complètement démolis.

4) Les déchets autres que des déchets solides tels les cendres, les ferrailles, les tôles les boîtes métalliques ou bidons de capacité d'un gallon et plus, seront déposés dans un autre réceptacle, tel que décrit plus haut, à moins que ces articles soient trop volumineux. Dans ce cas, ils seront démolis, attachés, empilés et déposés à côté du réceptacle des matières incombustibles et considérés comme des matériaux secs.

5) L'enlèvement des ordures ménagères sera fait par un entrepreneur, une fois par semaine, aux jours et heures qui seront déterminés par le conseil. Personne ne devra mettre de réceptacle aux abords des routes en dehors des jours et heures ainsi fixés.

6) Il est interdit à toute personne de faire transporter des ordures ménagères sur d'autres terrains vacants dans les limites de la municipalité.

9) Aux jours et heures indiqués, les réceptacles seront placés à l'extérieur, dans l'entrée de cour ou autre passage extérieur, à dix pieds (10') de la voie publique ou, lorsque la chose est possible, à tout autre endroit déterminé par le Conseil.

12) La municipalité ne sera pas tenue de faire l'enlèvement des débris qui auraient pu s'accumuler à la suite de la construction de bâtisses ou réparations effectuées à des bâtisses actuellement existantes.

France Ringuet, sec.-trés.

MISE AU POINT DU MAIRE GERARD MORIN

Contrairement à ce que vous pensez pouvoir lire dans les exposés que je vais vous présenter, je suis assez intelligent, diplomate et cultivé pour ne pas attaquer personne, même ceux qui n'ont pas été chics envers moi. Comme disait ma mère, c'est toujours le plus intelligent qui cesse de s'astiner, car en définitive une personne prouve sa valeur par ses écrits. Le Journal Pierre-Brillant touche par sa publicité les quatre coins du Québec et même beaucoup traverse les frontières et même outremer, c'est donc dire que d'avoir l'opportunité de pouvoir s'exprimer il faut le faire avec beaucoup de discrétion, de savoir vivre, si on en possède bien entendu, de respect, pour les personnes quelle que soit leurs positions, car il faut se souvenir qu'il n'y a pas personne de supérieur aux autres, on est tous les serviteurs de la société. Que l'on fasse de son mieux il y en aura toujours prêt à débâter avant que l'on ait eu notre permis de construction. C'est une mise au point que je fais, ce n'est pas de bon coeur, mais c'est un devoir que de situer devant une population qui m'appuie à 100% et en qui je trouve tellement de réconfort et de bons conseils que ça va être facile pour moi de faire mon terme en construisant avec vous tous quelque chose de logique, d'utile à la population qui attend beaucoup plus de moi que ces enfantillages.

Bon assez de présentation, la séance du 5 juin assez longue, peu fructueuse, on dit souvent qui casse le pot le paye, mais en '82 les rôles sont renversés. On a eu l'honneur de recevoir M. Diamant des Panneaux de la Vallée qui est venu nous rencontrer au sujet d'habitation pour les dirigeants et employeurs. Je lui ai souhaité la bienvenue et je vais travailler pour que mon village puisse compter plusieurs nouveaux citoyens. La correspondance est toujours assez ennuyeuse et longue et résulte souvent à peu. Les comptes ça ne manquent pas et on ne semble pas oublier celà. Une subvention fut demandée pour réparer la rue St-Pierre. Je serais content, M. le député, si vous voulez me l'accorder. Les visiteurs commencent à arriver et je me le fait dire souvent, dépêchons-nous S.V.P. à faire celà ça va aider à notre cote ah! ah!. J'ai retardé le projet de zonage, lotissement et de construction en attendant d'avoir des conseillers sur les 3 sièges vides. Espérons qu'ils ne seront pas vides eux, à part de cela un peu comme de coutume, critique, logique et niaiserie mais ça en prend. Enfin en résumé, ça va et pour un jeune maire de 7 mois je suis encouragé de plus en plus avec un public chic qui me soutient et me conseille si bien que la municipalité de Val-Brillant va changer durant mes 2 ans.

Salut et merci de m'avoir lu.

Gérard Morin, maire

cartes d'affaires

Pour rendez-vous
Val-Brillant Tél.: 742-3268

Marielle Claveau, D.D.

Denturologiste

VAL-BRILLANT, Côté Matapédia, P.Q.

G0J 3L0

Jules inc.
Fournier

CONTRACTEUR

GENERAL

742-3227

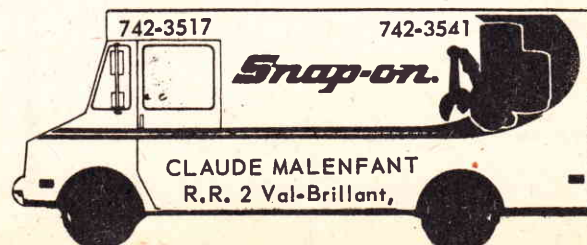
VAL-BRILLANT

CHARLES ST-AMAND
Fer Ornemental



VAL-BRILLANT

742-3225



LE PIERRE-BRILLANT

les gourmets

par Françoise P. Auclair

MAYONNAISE MAISON

- 1 oeuf
- $\frac{1}{2}$ c. à thé de sel
- $\frac{1}{2}$ c. à thé de moutarde en poudre
- $\frac{1}{4}$ c. à thé de paprika
- 1 c. à table de vinaigre blanc
- 1 c. à table de jus de citron
- 1 tasse d'huile à salade

Mettre l'oeuf, le sel, la moutarde, le paprika, le vinaigre, le jus de citron et $\frac{1}{4}$ de l'huile à salade dans le bol du mélangeur électrique. Faites tourner à vitesse moyenne en incorporant lentement le reste de l'huile. Lorsque assez épaisse, arrêter de tourner et brasser avec une spatule de caoutchouc pour le rendre plus homogène.

Fait $1\frac{1}{4}$ de tasse de mayonnaise. On peut utiliser la mayonnaise maison dans la salade, avec des oeufs et aussi des tomates. Il suffit de laisser aller votre imagination.

Pour des oeufs mayonnaise, se servir d'un oeuf à la coque, le couper en deux. Déposer chaque moitié dans un petit plat à dessert en le plaçant sur une feuille de salade et verser de la mayonnaise. Garnir de persil ou de ciboulette. Pour les tomates mayonnaise, couper la tomate en deux la vider et faire la même méthode que pour les oeufs.

Bon appétit!

par: Fernande Beaulieu

AVIS IMPORTANT DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

La bibliothèque fermera ses portes le 29 juin pour tout le mois de juillet.

Nous réouvrons jeudi le 5 août de 13h00 à 16h00 (une seule journée par semaine). Ceux qui ont des livres, disques, jouets en leur possession, bien vouloir les rapporter pour le 29 juin, afin de nous permettre de les vérifier et de les classer. Merci beaucoup!

Michelle Lauzier, resp.

CANTINE LA PAYSANNE



Val-Brillant

Spécialité: SOUS-MARIN

TEL: 742 - 3422

 NOUVEAU: ARTICLES
DE PUBLICITE DIVERS (478)
629-2575

TOUS GENRES D'IMPRESSIONS

**lithographie
de la vallée, inc.**

25, DE L'ARENA • AMQUI • C.P. 877

JEAN-YVES, NORMAND, CHARLEY

OBJET à V
LOC

Tarifs: \$1.00 po
po

s'adresser:

Mme Franco

742-3

Spéciaux e
du jeudi a
inclusiv

EPICIER

VOTRE
RENDE
QUOT

MARCHÉ LI
Biere

742
5, rue St
Val-Brilla

par Francoise Turcotte

meli-melo

PETITES NOUVELLES, PETITES ANNONCES

NOUVELLES:

Décès: Est décédé à Chandler le 15 mai Ephrem Fournier 57 ans 5 mois, fils de M & Mme Lévis Fournier de notre paroisse. Il était le frère de Lorenzo, Marcel, Auray, Jeannine (Mme Philippe) frère Réal et Yvon Fournier.

- Est décédé le 28 mai Edouard Lizotte 83 ans époux de Imelda Beaulieu Il était le père de Imelda et Marie-Paule Lizotte de notre paroisse.

"Sincères condoléances aux familles éprouvées"

Naissance: David Raymond né le 21 mai, fils de Jacques Côté (Sylvie Audy). Ses parrain et marraine seront Claudie Côté et Harold Audy, oncle et tante de l'enfant.

"Félicitations aux heureux parents"

Anniversaire de Mariage: M & Mme Jean-Guy Pelletier ont fêté le samedi 22 mai leur 25^e anniversaire de mariage.

"Félicitation à ces jubilaires."

Mariage: Le 21 mai a eu lieu le mariage de René Lefrançois fils de M & Mme Sylvie Lefrançois de Sayabec et de Guylaine Pelletier fille de M & Mme Jean-Guy Pelletier (Noella Paradis).

"Vœux de bonheur aux nouveaux époux"

ANNONCES:

Remerciement: Mme Yvonne Poirier et sa famille remercient sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de Doris Poirier survenu à l'hôpital d'Amqui le 4 mars 82, soit par offrande de messe, bouquet spirituel, tribut floreal, visite au salon et assistance au funéraille. Veuillez prendre ces remerciements comme personnel. Un grand merci à tous.

Remerciement: Je tiens à remercier sincèrement les jeunes de Val-Brillant pour leur participation bénévole au nettoyage du dépotoir et du village. Merci, Alfred Lavoie, inspecteur municipal.

A vendre: Terrains à vendre pour commerce ou résidence. S'adresser No tél: 742-3459.

SALON FRANCINE

MME FRANCINE SANTERRÉ, prop.
9, St-Raphael, Val-Brillant

- Coiffure esthétique
- Traitement capillaire
- Soins de la peau

A votre service: 742-3740
mardi-jeudi 9 à 18 h
merc.-vend. 9 à 21 h
samedi 7 à 13 h

LE MANOIR RIOUX

Une véritable maison de campagne, un décor enchanteur. Voilà l'endroit idéal pour vos parents en visite, vos vacances en famille, les retrouvailles ou sessions d'études. Service de literie, nécessaire de cuisine, douches, pour 15 personnes. Réservez immédiatement

POUR WEEK-END OU A LA SEMAINE

742-3539

A QUAND LA JUSTICE ?

M. le Maire,

Je viens à peine d'essayer un refus pour un emploi dans notre charmant village et j'ai voulu en faire mention dans le journal local; ce dernier étant la seule ressource disponible pour dénoncer cette effroyable injustice.... Voici les faits M. le Maire et j'espère vous sensibiliser à la situation: Etant étudiante à temps plein au collège de Rimouski, j'ai pris l'initiative en janvier 1982, de concevoir un projet Eté-Canada afin d'apporter ma contribution du côté de l'animation sur les terrains de jeux de Val-Brillant. J'étais motivée par deux raisons majeures: d'une part, j'ai acquis certaines connaissances théoriques durant mes deux années au Cegep en sciences humaines soit la psychologie de l'enfant, le théâtre, l'initiation aux métiers d'art, le dessin, les cours de poterie, la natation et bien d'autres, lesquelles connaissances se devaient d'être mises en pratique. D'autre part, l'entrée à l'Université Laval en septembre 1982 m'occasionnerait des dépenses vraiment onéreuses pour les trois années du Baccalauréat.

Ainsi mon projet était axé principalement sur le théâtre pour enfant. Nul besoin de vous faire savoir à quel point le temps passé à travailler ce rapport m'a semblé ardu ... heureusement le fait d'entrevoir la possibilité d'avoir un travail cet été m'a motivée à pousser d'avant ledit projet. De plus, pour mettre toutes les chances de mon côté, j'ai effectué plusieurs démarches afin que mon projet soit parrainé par un organisme responsable, respectable et compétent. Quelle fut ma joie en apprenant que notre comité des loisirs délèguait M. Gary Brown comme conseiller et titulaire en charge du projet. Vraiment tout était pour le mieux mon projet était accepté par la plus haute instance de notre municipalité au niveau des loisirs. Dans un même temps, j'avais obtenu l'autorisation de notre conseil municipal quant à l'utilisation du local et du terrain adjacent pour le déroulement des activités citées dans mon projet. Comment ne pas

être heureuse, tout va comme prévu. Petite anicroche cependant, mon projet relatif à l'animation se voit refusé par le gouvernement à cause des restrictions budgétaires. Demeure donc seul en liste le projet d'aménagement présenté par le comité des loisirs. Le gouvernement en acceptant ledit projet fusionne aménagement et animation. Ce dernier venant escamoter partiellement les buts premiers de mon projet. Ainsi, malgré le refus de mon projet intitulé "Théâtre au soleil" certaines personnes du comité des loisirs m'assurent à 99,9% qu'un travail me sera donné à l'intérieur de leur projet étant donné l'ajout du mot animation. Élément qui ne faisait pas partie du projet initial. De plus, un autre point jouait en ma faveur celui que je n'avais jamais encore travaillé sur un projet communautaire. Promesse dite, hélas, promesse non tenue! Pourquoi? Allez donc savoir! Je n'ose pas penser que je suis moins compétente que les cinq autres jeunes retenus suite à une brève entrevue de dix minutes où ne figurait aucun questionnaire établi ce qui à mes yeux est une grave lacune.

Quelles sont donc leurs compétences à eux? Pourquoi m'avoir promis un travail? Pourquoi m'avoir fait rêver? On m'a donné comme raison que j'attribuerais trop d'importance au théâtre!!! Je vous retourne la question. Que savez-vous de moi? Comment osez-vous porter un jugement sur ce que je ferai alors qu'aucune question ne m'a été posée à cet effet. J'aime Val-Brillant mais qu'est-ce qui me retiendra à cet endroit si je n'ai pas de travail.

J'anticipe que ma prochaine année universitaire me coûtera près de \$4,000.00 à Québec. Et ce ne sont pas mes parents qui pourraient me payer l'ensemble de ces charges. Il faudrait comprendre une fois pour toutes que l'aisance des gens est une chose relative qui n'a absolument aucun rapport avec l'ambition des rejetons. Ce que je suis m'appartient à moi seule et ce que je serai, je ne le devrai qu'à mes efforts. Pourquoi se faire des cachettes? Le comité des loisirs a invoqué des raisons que je considère inappropriées et in-

(SUITE A LA PAGE 16)

LE BOIS A L'EXTERIEUR

Bonjour, un mois déjà et il fait toujours beau. Pendant que vous vous étendez au soleil, le bois de votre clôture, galerie ou boiserie de portes et fenêtre continue sa vie et se dessèche.

Il y a deux façons de réagir: ou vous continuez votre cuite au soleil, ou vous en profitez pour vous occuper de votre bois. Bien entendu, la première solution est la plus facile et la moins onéreuse à court terme ou si vous êtes locataire.

Mais si vous êtes propriétaire et soucieux de votre bien, vous allez sacrifier le soleil à celui-ci.

Votre bois est neuf: utilisez un latex extérieur en ayant soin de donner une sous-couche fortement diluée et une deuxième pleine force, **jamais en plein soleil**, le solvant s'évapore trop vite et la peinture ne pénètre pas; utilisez un émail extérieur d'excellente qualité en appliquant une première sous-couche diluée de la façon suivante: $\frac{1}{2}$ sous-couche, $\frac{1}{4}$ huile de lin, $\frac{1}{4}$ térébenthine suivi d'une deuxième sous-couche pleine force et de la couche de finition (2).

Votre bois est vieux et la peinture s'écaille: mettez-y de l'huile de bras et

ne laissez aucune surface qui ait l'air de vouloir lâcher, sablez le tout et faites comme sur le bois neuf.

Votre bois est neuf et vous ne voulez pas le peindre. Vous avez le choix des finis sans surface dure ou avec surface dure.

Les produits sans surface sont des teintures (colorées ou non), des huiles, des préservatifs (silicone, napténate de zinc, pentachlorophénol...) des parafines et toute combinaison de ces différents produits qui donnent une finition au bois sans lui donner une surface dure.

Les surfaces dures sont les vernis. Bien qu'il soit difficile de trouver des vernis qui ne s'écaillent pas à l'extérieur, il existe quand même les vernis marins(spars) à résine phénolique qui ont une excellente résistance aux intempéries.

Sur ce, retournez à votre chaise soleil ou mettez vos gants de caoutchouc selon votre choix. Au mois prochain.

Un truc: vous avez de la difficulté à nettoyer vos pinceaux après la peinture à l'huile (alkyde), trempez votre pinceau dans l'huile de lin avant de l'utiliser, vous verrez, c'est un charme.

Léopold D'Amours

COMITE DES LOISIRS

Lors de l'assemblée générale du comité des loisirs tenue le 15 mai 1982, quelques changements furent apportés à la direction. Benoît D'Amours a été nommé président, Gary Brown a été nommé vice-président, Eli-

sabeth Levesque a été nommé secrétaire-trésorière, les autres membres sont Claude Michaud, Mme Juliette Lauzier, Francis Lauzier, Yvon Pelletier, Pierre D'Amours, et par le conseil municipal c'est M. Guy Pelletier.



SERVI



FERNAND COTE

ÉPICERIE LICENCIÉE

BOUCHERIE

742-3281

VAL-BRILLANT



Spécialités:

◆fondue chinoise

◆rosbeef du Roy

◆steak du Roy

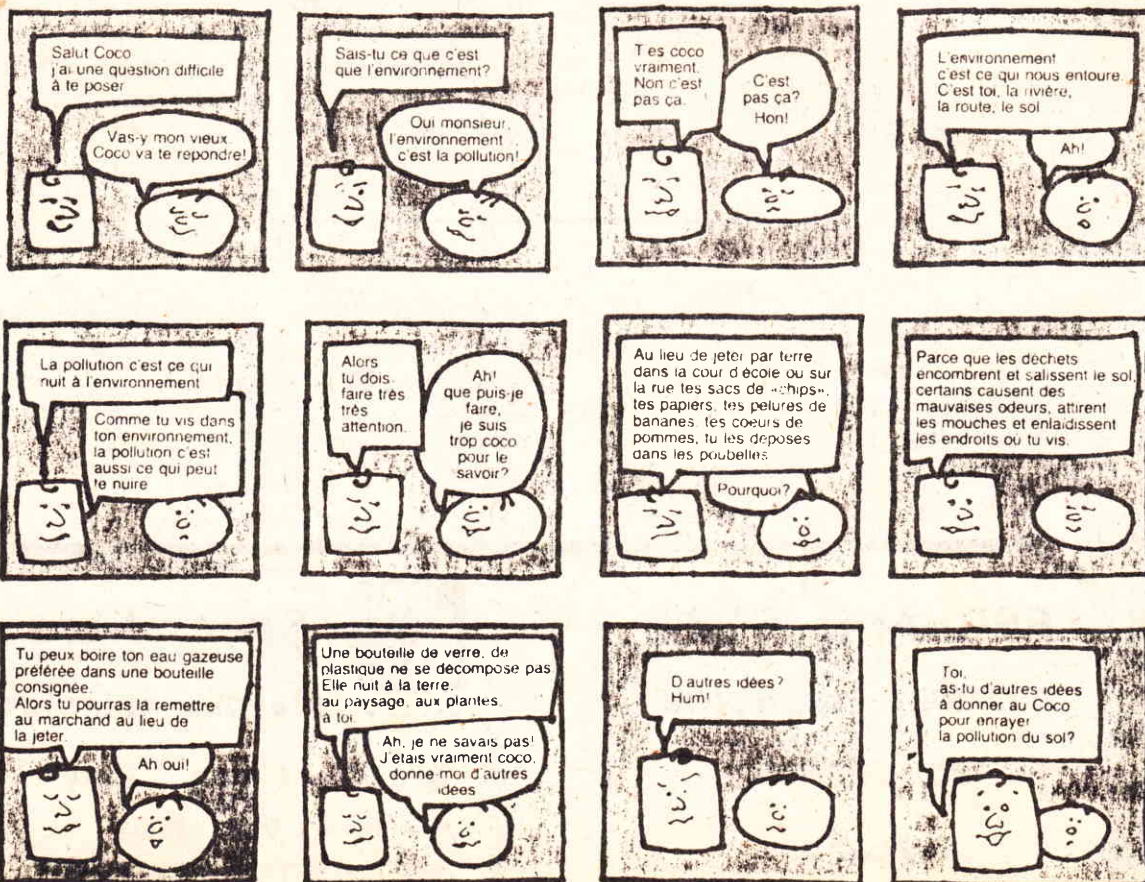
◆POULETS BAR-B-Q

Mon environnement
 au printemps, je tonds la pelouse.
 Elle ressemble à du velours.
 Je plante des fleurs.
 Cela donne du bonheur.
 Que c'est beau !
 C'est mon plus joli cadeau.



Geneviève Lérèque
 7 ans, 2^{ème} année

Une aventure de Coco



LES LIONS RECOIVENT

Le Club Lions de Val-Brillant remercie de tout cœur la population de l'accueil qu'elle lui a réservé. Le nombre total de personnes servies lors de la soirée Remise de Charte, a été de 246, ce qui est exceptionnel compte tenu du prix des billets et des conditions économiques dans lesquelles nous vivons.

Le souper et la soirée furent une réussite complète.

Le Club Lions de Val-Brillant remercie les autorités locales, paroisse et village, pour la réception civique à l'édifice municipal, ainsi que les personnes qui ont servi et fourni le vin lors de cet accueil.

A titre personnel, c'est avec une grande reconnaissance, que je regarde le travail accompli par le président de la soirée Remise de Charte (organisation) le Lions Lucien Bélanger. Il a fait son travail et les résultats sont là pour le prouver. Le Lions Lucien aurait été très malheureux s'il n'avait pas eu l'appui de tous les autres Lions de Val-Brillant (21) dans l'exécution des travaux de décoration, accueil, orchestre, achat de boissons, vente et contrôle des billets, etc....

Je redis à la population et à tous les Lions et Lionnettes, merci de l'effort fourni, notre club sera dans l'avenir, ce que vous en ferez. Merci!

Léopold D'Amours, prés.

Club Lions de Val-Brillant

L'HEBERGEMENT DE VISITEURS CA VOUS INTERESSE?

Vacances-Familles nous informe de la venue d'un groupe de 12 adultes belges (25-35 ans) désireux de séjourner en famille à Val-Brillant les 23 & 24 juillet 1982. La répartition des personnes serait idéalement de 2 ou 3 par famille d'accueil; elles auraient ainsi l'opportunité de connaître mieux leurs hôtes. Le tarif alloué aux familles d'accueil est de \$17.00 par jour par personne incluant l'hébergement et les 3 repas. Toutes les personnes intéressées à héberger ces visiteurs de Belgique, ou tout autre groupe de touristes à un autre moment de l'été, peut m'appeler ou venir me rencontrer au Bureau de TOURMAT à Val-Brillant. Votre collaboration sera un apport au développement touristique de la Matapédia.

Lisanne Saintonge
TOURMAT

4, St-Pierre Ouest, C.P. 70
Val-Brillant (418) 742-3803

Liste complète des Lions Fondateurs du Club Lions de Val-Brillant: Lucien Bélanger, Joseph-Jean Bélanger, Paul-Emile Bérubé, Gary Brown, Marc Côté, Raymond Côté, Vallier Côté, André D'Amours, Benoît D'Amours, Jean-Baptiste D'Amours, Léopold D'Amours, Martin D'Amours, Raymond D'Amours, Richard D'Amours, Guy Dupont, Jules Fournier, Guy Lauzier, Adrien Pelletier, Gennain Perron, Gonzague Pigeon, Réjean Rivard, Richard Sirois.

GARAGE
Jacques Levesque

— TUNE UP —
— TRANSMISSION —
AUTOMATIQUE

ROUTE NATIONALE
VAL-BRILLANT
742-3785



TEL.: 742-3259

ANDRÉ D'AMOURS ENR.
ENTREPRENEUR ELECTRICIEN
Spécialité: Chauffage Electrique
Installations de tous genres

11, ST-MICHEL
VAL-BRILLANT, P.Q.
G0J 3L0
C.P.: 218



Valenciel Inc.

**Poste de
conditionnement**

**Semences
Pédigrées**

742-3405



edito-loisir

EXTRAIT DU RAPPORT DU SYMPOSIUM
SUR L'INTEGRATION AU TRAVAIL DES
HANDICAPES PHYSIQUES TENU EN AVRIL 1979

L'Office des personnes handicapées

L'Office se compose d'un conseil d'administration de onze membres. Tous sont nommés par le gouvernement mais dix le sont après consultation auprès des organismes de promotion. Il est à noter que l'un de ces membres est choisi en tenant compte des désirs exprimés par les employeurs alors qu'un autre l'est après consultation des associations de salariés. S'ajoutent également des responsables de divers ministères dont ceux des Affaires sociales du travail et de la main-d'œuvre et des transports.

"L'Office a pour fonction de veiller à la coordination des services dispensés aux personnes handicapées, d'informer et de conseiller les personnes handicapées, de promouvoir leurs intérêts et de favoriser leur intégration scolaire, professionnelle et sociale". Loi 9, art. 25

Statistiques: des projections statistiques évaluent le nombre d'enfants et d'adolescents handicapés de moins de 18 ans à environ 68,000 soit 32,000 handicapés physiques et 36,000 déficients mentaux, et la population adulte de 18 à 65 ans vivant au Québec environ 100,000 personnes handicapées mentalement et entre 50,000 et 75,000 handicapées physiquement pour un total qui représente près de 5% de la population adulte québécoise.

Toute personne intéressée à mettre leurs idées et leurs talents en pratique est invitée à se joindre à nous tous les **lundi après-midi de 13h30 à 16h00.**

Les activités de l'après-midi sont: jeux de société, jeux de carte, discussions, activités physiques, artisanat, pause-café, jeux de poche, jeux de dard, etc....

Bienvenue à tous!

AH Val-Brillant
directrice de publicité:
Lynda Côté

DECORATION INTERIEURE

- EBENISTERIE
- MENUISERIE
- CUISINES LAMTECH
- PEINTURE NATIONALE

CONSEILS ESTIMATIONS
PERMIS REGIE DES ENTREPRISES QUE.

DECORATION
AMOURS
INC.

742-3736

VAL-BRILLANT

NOS GENEREUX DONATEURS

Mlle Marie-Paule Lauzier
Bertrand Lavoie
Marie-Paule Madore
Abbé Jean-Baptiste Caron
Joseph-Jean Bélanger
Antoine Lizotte
Berthe Dubois
Laurent Santerre
André Lamarre
Yvon et Irène Aubut
Mme Germaine Brissette
Mme Yvonne Rioux
Pierrette Fournier
Henriette Gosselin
Jeanne-Mance Rioux Paquet
Jean-Baptiste Beaulieu
Mme Pirre St-Laurent
Daniel Claveau
Clément Roussel
Auguste Côté
Mme Paul Aubut.

VENEZ FAIRE UN TOUR

JUSTE POUR VOIR

Le PIERRE-BRILLANT

les sports

A L'ORGANISATION DU FESTIVAL DE TOULADI DE VAL-BRILLANT

De grosses félicitations pour tout le travail conçu en cet honneur pour notre municipalité. D'après les statistiques du tournoi, ce fut une grande réussite sur tous les points de vue. Lors de la soirée du couronnement de la sirène, tous étaient très heureux que Mlle Gisèle Pigeon soit en honneur pour cette année.

Si vous avez remarqué que la mascotte a fait peau neuve, c'est grâce à l'atelier de soudure de la polyvalente d'Amqui par l'entremise de M. Réal Leclerc.

Lors du souper des pêcheurs, il y a eu remise des prix de présence par tirage tout spécialement pour les pêcheurs inscrits.

Il y avait un prix de \$4,000.00 divisé en plusieurs catégories pour satisfaire tous les pêcheurs. Il y eut en même temps le couronnement du roi des pêcheurs qui est M. Adrien Gagnon de Sayabec.

M. Gervais Bélanger, président du festival du touladi de Cabano, relança le défi à tous les pêcheurs inscrits afin de battre le record de la plus grosse prise réalisé par M. Réjean Michaud de Cabano avec son 19 lbs & 8 oz. Il y a eu un \$50.00 en jeu pour cet honneur. Aussi, il en profita pour inviter tous les pêcheurs de la Vallée de la Matapédia à se rendre au festival de la truite grise à Cabano. Le tournoi se tiendra les 26 & 27 juin 1982. Bienvenue!

Il faut dire que la Marina a été bien utile pour l'organisation et ainsi que pour les pêcheurs durant le tournoi. Je n'ai pu avoir de photo de la remise des trophées durant la soirée dû à un manque d'éclairage.

Veuillez m'excuser S.V.P..

Bénévolement vôtre,
Elisabeth Levesque

FESTIVAL DE LA ST-JEAN

Le 23 juin

19:30h Une messe animée à la Cèdrière;

23:00h Le soir même, feu de la St-Jean jusqu'à 6:00h le 24 juin. Amener vos instruments de musique pour animation variée.

Le 24 juin

13:00h Animation au foyer des vieillards Villa Mon Repos pour toute la population;

Inscription, \$1.00 chaque activité jeux de dard, poche, carte et fer;

Animation pour les jeunes enfants, rallye cycliste dans le village.

14:00h Animation par le Projet Été-Canada tournoi inscription 25¢ pour enfants sur le nouveau terrain de jeux à la Cèdrière. Tennis, volleyball, softball, soccer et jeux de fer, spécialement pour enfants.

16:00h Rallye cycliste pour toute la population. Le rallye est gratuit pour tout le monde.

19:00h Animation pour adultes au même endroit. Inscription \$1.00 pour adultes seulement. Tournois de tennis, volleyball, soccer, softball et jeux de fer jusqu'à 8:00h.

21:00h Soirée disco-rétro (clôture de la St-Jean) bar 18 ans et plus \$1.00 l'entrée. Remise des plaques honorifiques à la soirée à la Cèdrière animé par Disco-Pel.



BAR SALON

au bar du lac

bar
danse
spectacles

ROUTE 132 EST
VAL-BRILLANT

742-3877

A QUAND LA JUSTICE

(SUITE DE LA PAGE 10)

justes. Je veux travailler et c'est chez-nous que je le veux.... Comment pensez-vous pouvoir retenir les jeunes si vous n'êtes pas francs avec eux.... Il y a vraiment un mal qui sévit dans notre village et maintenant j'en suis très consciente, malheureusement je dois vous dire que je n'en vois pas la fin. C'est comme un cercle vicieux, nos pères et nos mères ont vécu dans ce milieu et nous-mêmes nous y sommes élevés. Je vous en prie ne portez pas de jugements trop rapides sur mes écrits et regardez en arrière ou peut-être même présentement et je vous assure que vous comprendrez ce que j'entends par le mot mal. Finalement si j'avais un conseil à donner à ceux de mon âge c'est de ne pas rester ici comme cela il n'y aura pas trop de relève pour perpétuer ce climat de méchanceté qui règne dans notre village. Et si jamais vous pensez pouvoir apporter une solution eh bien! faites-moi la savoir de toute façon j'ai tout mon temps et même tout mon été....

Johanne Lavoie Nicole

statistiques du TOURNOI PROVINCIAL DE TOULADI 1982

172 pêcheurs; 126 prises; 305 lbs
Moyenne des prises: 2 lbs 5 oz
Champion provincial: Réjean Michaud de Cabano 19 lbs 8 oz
Championne provinciale: Gisèle Harrisson de Val-Brillant 8 lbs 8 oz
La masse la plus élevée homme: Roland St-Amand de Sayabec 14 lbs
La masse la plus élevée femme: Monique Veilleux, Terrebonne 8 lbs 4 oz
Champion régional: Claude Thériault d'Amqui 12 lbs 10 oz
Le roi des pêcheurs: Adrien Gagnon de Sayabec
La sirène du Lac: Gisèle Pigeon de Val-Brillant
Le président: André Gagnon d'Amqui



la caisse populaire de val-brillant

CHARGES ADMINISTRATIVES EN VIGUEUR A PARTIR DU 1er JUILLET 1982

COLLECTION DES COMPTES DE TELEPHONE ET D'ELECTRICITE

Il n'y aura aucune charge pour les personnes de 55 ans et plus

0,25\$

CHEQUE SUR LES COMPTES D'OPERATION

Il y aura un chèque de gratuit par tranche de \$50.00 gardé au compte durant le mois.

0,15\$

CHEQUE RECU LE MATIN SANS FONDS

1,00\$

CHEQUE RETOURNE LE SOIR SANS PROVISION

4,00\$

CHEQUE GARDE LE SOIR METTANT LE COMPTE A DECOUVERT

4,00\$

TRANSFERT D'UN COMPTE A INTERET QUOTIDIEN pour couvrir un chèque

1,00\$

ARRET DE PAIEMENT

1,00\$

CHEQUE VISE par le membre ou autre

1,00\$

PHOTOCOPIE format 11 ou 14 pouces

0,25\$

PHOTOCOPIE format 11' pouces par 17 pouces

0,35\$

LA DIRECTION DE LA CAISSE POPULAIRE